

**Ecole Maternelle Publique ARC EN CIEL. PERCY EN NORMANDIE**  
**Compte rendu du Conseil d'école du 5 novembre 2019**

**Etaient présents :** M. Barré (adjoint aux affaires scolaires), Mme Foucher (conseillère municipale remplaçant M. le Maire), Mmes Arzac, Lefranc, Grenet (représentants de parents d'élèves), Mmes La Jeannière, Murie Blin, Lebouteiller (enseignantes)

**Etaient excusés :** M. Varin (maire), Mme Catherine Gisèle (DDEN)

**INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ECOLE**

Le conseil d'école se réunit sous la présidence de la directrice de l'école. L'ordre du jour est désigné en conseil de maitres. Le conseil d'école est composé de

1. L'inspectrice, Mme Carré qui est membre de droit qui ne se déplace pas à tous les conseils d'école systématiquement.
2. Le maire ou un représentant
3. l'adjoint aux affaires scolaires ou un représentant
4. le DDEN. Mme Catherine
5. les trois représentants de parents d'élèves titulaires qui sont Mmes Arzac, Grenet, Lefranc. Il est à la charge de ceux-ci d'informer un suppléant en cas d'empêchement (Mmes Dancel, Herman, Thronel) Les coordonnées de tous ont été apposées au panneau d'affichage et feront l'objet d'une parution dans le cahier de liaison.
6. les trois enseignantes de l'école et Mme Heudier (enseignante du DPMQC qui vient à un conseil d'école plutôt le deuxième)

Il fait l'objet d'un compte rendu rédigé par la directrice sous les notes prises par le (la) secrétaire de séance. Celui-ci est affiché au panneau sous le porche et consultable sur le site de la commune. Nous avons pour habitude de le prendre à tour de rôle. Mme Grenet dit qu'elle n'a pas réussi à trouver des renseignements sur le site justement elle n'y a pas vu les compte rendus des années passées. M. Barré dit que le site est en refonte totale, qu'il va se renseigner auprès de sa collègue conseillère qui à cette charge.

Mme Murie Blin propose de tenir le secrétariat.

Le conseil d'école est le moment de se poser pour travailler sur des thématiques autour de l'école, de la scolarité, du temps de l'enfant. A nous de veiller que cela soit dans un esprit de construction, d'échanges dans l'intérêt de l'enfant, de l'Ecole de la République.

Les membres peuvent prendre la parole au fur et à mesure du déroulement de l'ordre du jour.

Un sujet non inscrit à l'ordre du jour peut être abordé par les représentants de parents d'élèves au moment qui leur est imparti dans la succession des sujets nommés « intervention des représentants d'élèves » En questions diverses apparaissent parfois des sujets qui se font jour de par les discussions abordées ou des sujets d'actualités récentes.

Les prochains conseils d'école auront lieu les 25 février et 13 juin 2019. Il est proposé le même horaire qui convient à tous les membres.

**BILAN RENTREE SEPTEMBRE**

Nous avons donc trois classes avec une répartition qui se rapprochent de celles connues il y a quelques temps déjà du fait d'effectifs sensiblement plus élevés.

Classe d'Apolline LA JEANNIERE GS 22 MS 7

Classe de Fabiola MURIE BLIN MS 16 PS 9

Classe de Roseline LEBOUTEILLER PS 18 TPS 2. Il y a eu 3 ajournements pour problème de propreté non acquise. Ceux-ci sont rentrés aujourd'hui rentrée de Toussaint. Il en est attendu 4 pour la rentrée de janvier.

Le prévisionnel de la rentrée de septembre 2019 demandé par l'administration a été renseigné mais il est difficile de renseigner de manière « fiable » comme il l'est demandé ; sur 11 communes seules 3 ont répondu. Ne serait-il pas plus efficace de demander directement aux communes qui ont les naissances domiciliées et un service état civil qui gère cela? Comment bien travailler en amont pour

préparer la rentrée et pouvoir faire des répartitions plus tôt. Comment savoir le nombre réel d'enfants qui viendront ? Cependant, nous sommes confiants car les effectifs sont du même ordre.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Lors du premier conseil d'école des modifications, des ajouts peuvent être opérés. Du fait du changement des horaires, de la nouvelle organisation de la semaine, la directrice propose aux membres du conseil les modifications suivantes :

*Le temps scolaire (sous la responsabilité des enseignants)*

*les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 15h45*

*Le mercredi de 8h45 à 11h45*

## **ACCUEIL /SORTIE / OUVERTURE DES LOCAUX**

*L'accueil des élèves se fait à la porte principale (porche) par un adulte de l'école de 8h35 à 8h45 le matin et de 13h 35 à 13h45 au retour du déjeuner à la maison.*

*En dehors de ces horaires, les personnes utilisent le visiophone. Nous commanderons de nos classes l'ouverture automatique.*

***La sortie** : Lors de la fin des cours les familles ou personnes autorisées peuvent rentrer dans l'école et se rendre vers la classe pour aller chercher l'enfant. La sortie se fait dans un battement de dix minutes.*

***A 15 h55**, les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants. Ceux encore présents sont confiés au service périscolaire de Villedieu Intercom pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) puis éventuellement la garderie dans les locaux de l'ALSH.*

*Ce ne sont pas les enseignants qu'il faut prévenir pour la fréquentation de la garderie ou le transport scolaire mais l'ALSH (02 33 61 20 54, animationpercy@villedieuintercom .fr)*

Autre modification :

*L'organisation de l'aide personnalisée..... ;;*

*Modification des jours et horaires lundi de 15h55 à 16h25 ou/et le mardi de 13h 05 à 13h35. Le personnel de l'ALSH, les familles sont informées.*

Les ajouts :

- *Utilisation des téléphones portables*

*Suite à la circulaire du 10/09/2018, nous demandons aux familles de ne pas utiliser les téléphones portables dans l'enceinte de l'école.*

- *Remplacement de livres, albums de la bibliothèque de l'école, de la médiathèque locale*

*En cas de livre abîmé, détérioré, l'école, la collectivité fait l'acquisition d'un nouveau livre chez le libraire et demande à la famille l'acquittement de la facture.*

- *Communication avec l'école :*

*Nous ne répondons que rarement au téléphone privilégiant les temps d'enseignements auprès des enfants. Il est souhaité que les familles privilégient le mode de communication par mail pour toute information, demande. La messagerie est relevée plusieurs fois par jour.*

Nous profitons de rappeler qu'il est interdit de fumer aux abords de l'école notamment sous le porche en attendant l'ouverture de la porte. Toutes les personnes présentes le subissent.

## **D U E R (Document unique d'Evaluation des Risques)**

Au premier conseil d'école, il est demandé de présenter une évaluation des risques liés à l'état des bâtiments et pouvant entraîner des dommages sur les personnes. La directrice doit le consigner en temps réel sur une application. Ces éléments et l'avancement des remédiations sont suivis par une des conseillères pédagogiques de la circonscription.

Sont maintenus :

- Le soulèvement du macadam
- Les anti pince doigts (à vérifier) il doit en rester un ou deux
- dans la cadre du PPMS, le système de fermeture du portail de la cour.

Il est souhaité le passage de M. Barré pour refaire le point avec la collectivité, rdv sera pris.

Ont été réalisés

- La mise à hauteur du grillage
- Le visiophone désormais en fonction résout la sécurité dans l'établissement et les sorties sur le temps scolaire.

Est abordée une nouvelle problématique : suite au constat de stationnement de véhicules juste devant la partie pavée, pourrait-il être envisagé un système de balustrade, garde-corps (amovible pour accès pompiers, SAMU, services techniques) pour sécuriser les abords.

### **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Il s'agit d'assurer la sécurité des personnes dans l'école, d'apprendre à réagir en cas de danger imminent.

Pour cela des exercices sont prévus pour permettre aux élèves d'acquérir une « culture commune de la sécurité »

Fin septembre un exercice « premiers secours » a été effectué ; un autre aura lieu au troisième trimestre.

Un exercice « PPMS intrusion » aura lieu d'ici fin décembre. Il fait l'objet d'un protocole d'intervention où chaque adulte de l'école a un rôle spécifique.

Au deuxième trimestre, un exercice « PPMS risques majeurs » aura lieu.

Un tel déclenchement se fait selon trois causes bien précises Fort intempéries/Tempête, incident nucléaire, nuage toxique aux abords de l'école.

Il s'agit de pratiquer des exercices de simulation sans créer un climat anxiogène « apprendre à connaître toutes les issues possibles de l'école, apprendre à se cacher, à faire le moins de bruit possible, apprendre à se sauver... »

le 18 octobre, les services de l'Education Nationale et de la Préfecture, via les mairies ont testé la chaîne téléphonique entre les écoles Nous avons bien reçu le message venant de l'école maternelle de Villedieu et avons appelé le suivant de la liste.

Il est rappelé aux familles qu'en cas de déclenchement d'un PPMS, elles ne doivent pas engorger les moyens de communication et ne pas se déplacer à l'école pour venir chercher un enfant.

Ce sujet fera l'objet d'une information dans les cahiers de liaison.

## **PROJET D'ECOLE**

### **La directrice décline les trois priorités**

#### **Le suivi et l'accompagnement du parcours de l'élève**

Construire une démarche d'évaluation positive : classeur de réussites distribué deux fois par an à continuer à améliorer, à renseigner.

#### **L'adaptation des pratiques pédagogiques :**

Développer des actions riches et variées dans le cadre du Dispositif Plus de Maitres que de Classes

Développer une éducation artistique (musée GS /MS à st Lô en décembre , MS/PS en mars, MS et TPS en mars à Anacréon, être spectateurs en novembre Boucle d'Or, en janvier , la princesse au petit pois )

Pour parfaire ce travail sur les contes, nous souhaiterions faire vivre aux élèves une rencontre avec **un conteur**. Pourrait-on envisager un partenariat avec le réseau médiathèque sur cette thématique ?

D'ailleurs pourrait on bien en amont être informé des thèmes d'animations à venir (semaine petits lecteurs ...) afin de l'intégrer dans nos projets pédagogiques. Faire pour faire n'a rien de très constructifs pour les enfants. M. Barré annonce qu'il va relayer ce souhait.

Cela pourrait peut-être être une thématique dans le cadre des actions du PESL ? D'ailleurs le travail sur les contes est récurrent. Sur un projet d'école qui dure 3/4 ans, une année pourrait y être consacrée dans l'école et cette année-là, à la médiathèque locale, avoir des animations, la venue d'un conteur pour les scolaires... sur cette thématique.

Développer du goût vers l'univers sonore (intervention de l'école de musique de Villedieu, 1 er mars)  
Ils vont nous proposer une animation sur les instruments et les contes. C'est avec une grande confiance que nous les attendons car nous avons eu un réel bonheur de les accueillir il y a deux ans. Les élèves y avaient vécu un moment fort.

### **L'ouverture de l'école aux parents**

Renforcer la coéducation en ouvrant l'école lors d'activités particulières.

La porte ouverte des trois établissements publics aura lieu le 15 mars, elle se fera cette année pour nous dans le même esprit.

L'an dernier, les familles semblent avoir bien apprécié les activités culinaires et les visites des jardins organisées pour ouvrir l'école aux familles. Le prochain conseil des maîtres va faire l'objet de recherches sur des thématiques possibles, mais nous serons dans la même dynamique.

Développer notre participation au blog commun à Maupas est un souhait pour l'équipe. Ce sera possible avec la présence prochaine d'une personne recrutée dans le cadre du service civique.

Tout ceci a un coût et est financé par la collectivité, l'association l'Amicale Laïque, les familles. La directrice distribue un tableau document « budget prévisionnel ». Elle précise que c'est un outil de travail pour cette réunion mais n'a pas vocation à être diffusé sous cette forme.

Il s'agit de mettre en évidence le partenariat collectivité, Amicale Laïque et familles dans le financement de tous ces projets. Les familles auraient une participation « directe » uniquement d'environ 8 euros par enfant dont 5 pour le prochain spectacle le 22 novembre « Boucle d'Or ».

Ce projet de partenariat a été présenté à l'Amicale Laïque qui donne son accord de principe. Les éléments consignés sur le tableau seront affinés et présentés en décembre à la collectivité pour les inscrire au budget si accord.

Reste aussi à affiner des actions pour la sortie de fin d'année avec une visite de châteaux (Canisy, Gratot, Pirou...)

### **L'Ecole du Socle**

Dans le cadre du rapprochement des établissements scolaires publics les actions de l'Ecole du Socle ont été présentées au conseil école /collège du 4 octobre ;

La différence d'âge de nos élèves avec ceux du collège rend difficile un nombre d'actions conséquentes. Il y aura donc la porte ouverte où nous avons proposé de travailler en arts plastiques sur une même thématique et d'exposer le jour de cette porte ouverte à la fois des travaux de nos élèves mais aussi ceux des élèves des deux autres établissements.

### **AMENAGEMENTS EXTERIEURS**

Nous avons soulevé l'idée de chemins sur la partie herbue pour pratiquer avec les véhicules roulants et aborder la sécurité routière. Il y a à réfléchir aussi à l'implantation d'un préau où l'on pourrait stationner aussi nos vélos et trottinettes en journée ...

La directrice annonce qu'elle s'est rapprochée de la conseillère pédagogique pour des propositions afin de veiller à respecter la sécurité, optimiser la surveillance, développer des réponses motrices variées. Celle-ci a adressé une ébauche de propositions à l'école et propose d'y travailler de manière commune avec la collectivité et l'équipe enseignante. M. Barré donne son avis positif. La directrice va voir avec la conseillère pour une date de rencontre.

M. Barré dit qu'il n'est pas possible pour l'instant au budget de prévoir un préau. La réflexion actuelle de la collectivité est portée sur la sécurisation des abords et les places de stationnement. La directrice répond qu'il sera difficile de rester longtemps sans préau, qu'il faut peut-être profiter de revoir en bloc l'aménagement de la cour et ce parking

Mme Grenet intervient pour signifier que « les parents se mettent en infraction car il faut se stationner n'importe où, il n'y a pas assez de place de parking ».

Un échange entre les membres du conseil d'école s'en suit sur cette problématique maintes fois abordée. « Même quand il y a de la place, certains se stationnent mal. » « Il y a déjà les voitures de tout le personnel (enseignants, atsem, AVS, personnel de l'ALSH) » La directrice dit voir aussi le matin des parents utiliser le parking pour du covoiturage.

Mme Arsac propose de reprendre un peu sur la partie herbue.

A ce propos M. Barré parle de la proposition faite aux enseignantes de remplacer la partie gravillonnée le long du bâtiment au nord par de l'herbe. La directrice dit que l'équipe émet une réserve quant à un aspect pratique : orientée au nord, cette partie herbue serait mouillée par la rosée tous les matins et c'est l'endroit où les familles et les enfants attendent à l'accueil et pour la sortie. Il y a donc piétinement, nous allons vite avoir de la terre qui sera colmatée sous les chaussures et des couloirs sales pour toute la journée. Cela risque même de provoquer des flaques d'eau boueuse ...

De même une petite réserve aux herbes hautes laissées au printemps (problème d'allergie aux graminées) les enfants ont tendance à se cacher en s'allongeant dans les couloirs tondu, les enseignantes ne les voient pas de la cour.

### **INTERVENTION DES PARENTS D'ELEVES**

Mme Grenet prend la parole pour dire que « des parents ne comprennent pas la logique car il est permis aux familles d'entrer dans l'école pour les sorties et non pour les accueils. »

La directrice a expliqué que l'équipe trouvait difficile de fermer un accès total à l'école vu le jeune âge des enfants et que c'était pour permettre quand même aux familles d'avoir un contact direct à certains moments avec les enseignantes. Cela a été organisé ainsi pour l'intérêt du suivi famille / école. Il est évidemment important de pouvoir en tant que parents venir dans l'école.

Mais il nous faut aussi mettre en œuvre le plan Vigipirate, les consignes de sécurité qui en découlent. On aurait pu depuis trois ans tous les matins filtrer à l'entrée en faisant entrer seulement les enfants. Personne n'est venu nous le faire remarquer. En choisissant d'organiser ainsi, nous avons voulu satisfaire le plus grand nombre. Peu de parents sont venus nous entretenir de ce sujet mais il est vrai qu'à la mise en service, la directrice a subi des remarques plutôt « virulentes ». C'est quand même dommage d'en arriver là. Essayer de trouver des compromis plutôt que de fermer tout est pourtant une preuve d'écoute à l'égard des familles. En fait il ne faut peut-être pas essayer de minimiser les aspects négatifs. .... La directrice dit que le visiophone est programmé, qu'elle ne peut intervenir sur le fonctionnement, ce n'est pas forcément intéressant non plus pour elle de rester là à l'accueil à la porte, elle aimerait mieux être avec ses élèves et l'Atsem. Mme Lebouteiller, directrice dit son grand désarroi face au climat de ce début d'année où à la porte le matin elle a subi une certaine agressivité de certains parents. Il est difficile de construire dans l'intérêt des enfants de cette manière. C'est pourtant ce qui anime l'équipe au quotidien dans ses tâches.

### **QUESTIONS DIVERSES**

La directrice souhaite revenir sur les restes à réaliser au budget 2018. Elle fait la liste des éléments. Est aussi posé le souci avec les PC portables pour lancer les impressions. M. Barré dit qu'il va voir avec les services municipaux et nous tenir au courant.

Fin du conseil d'école 21h 10.